N° 1997-1544 - domaine et administration générale - Saint Fons - Autorisation d'un dépôt de permis de construire par l'OPAC du Rhône pour un immeuble communautaire situé rue Emile Zola - Département de l'action foncière - Subdivision Rhône-sud -

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

L'OPAC du Rhône, qui envisage de construire, à Saint Fons, une maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes (MAPAD) de 84 lits, souhaite se rendre acquéreur d'une parcelle de terrain communautaire d'environ 25 mètres carrés, située 34, rue Emile Zola.

En effet, une partie du bâtiment qu'envisage de construire l'OPAC du Rhône empiète sur cette parcelle qui constitue un délaissé de voirie et ne présente aucun intérêt pour la Communauté urbaine ;

B - Propose, les modalités de cession à l'OPAC du Rhône de cette parcelle n'ayant pas encore été formalisées, d'autoriser ledit office à déposer, d'ores et déjà, une demande de permis de construire sur ce bien communautaire ;

Vu le présent dossier ;

Ouï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

DELIBERE

Autorise, bien que les modalités de cession à l'OPAC du Rhône de cette parcelle ne soient pas encore formalisées, ledit office à déposer, d'ores et déjà, une demande de permis de construire sur ce bien communautaire.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,